



Auto cassee qui ne m appartient pas

Par **lanalang**, le **03/10/2014** à **18:51**

Bonjour,rnrnma voiture etant en panne et ne pouvant pas la reparer dans l immediat,une amie qui a une auto mais ne s en sert pas et n est pas assuree m a gentiment proposer de me preter sa voiture en attendant que je repare la mienne.rnrnJ ai donc appele mon assurance auto et j ai transvase mon assurance de 406 sur la laguna de mon amie afin que je puisse m en servir.rnArnil y a une semaine,une personne a recule dans la portiere de la voiture en quittant un stationnement, derriere chez moi.rnrnla voiture qui est de 98 et la carosserie. deja en mauvais etat avant que l on m enfonce la portiere est classée epave,le prix des reparatiobs etant trop important par rapport a la valeur de la voiture.rnrnJe n ai toujours pas de nouvelles de mon assurance a ce jour, va t elle fonctionner normalement? C est a dire que je suis assiree pour la mienne au tiers plus, est ce que cela sera les meme condition?

Par **lanalang**, le **03/10/2014** à **18:54**

Je precise egalement que la carte grise est au nom de mon amie et du fait qu elle n avait pas d assurance car ne se servait pas de ce vehicule. va t elle avoir des soucis a cause de moi

Par **moisse**, le **04/10/2014** à **10:37**

Bonjour,rn[citation]elle n avait pas d assurance car ne se servait pas de ce vehicule.
[/citation]rnDans la mesure où les forces de l'ordre n'ont procédé à aucun contrôle, et qu'aucun incident n'est survenu, votre amie ne risque rien.rnIl suffit qu'un cycliste percute le véhicule en stationnement, ou qu'un enfant se fracasse la figure sur le pare-chocs dudit véhicule pour

comprendre l'obligation s'assurance des véhicules à moteur mêmes immobiles.
Si vous avez assuré le véhicule, votre assureur va appliquer les garanties convenues au contrat, en espérant que l'auteur du sinistre soit identifié et assuré.